



Mécénat de compétences

Comptable (H/F)

Face à l'épuisement des ressources naturelles, l'association MAEWAN répond aux enjeux d'un futur durable en s'inspirant des solutions éprouvées par les peuples traditionnels.

L'association crée, par l'exemple ou l'inspiration, un changement systémique de comportement à tous les niveaux de la société grâce à ses trois programmes d'intervention (plaidoyer environnemental, éducation, transition écologique des territoires) mis en œuvre à travers des expéditions à la voile et d'ingénieux dispositifs pédagogiques pour s'immerger au cœur de la planète.

Sous la supervision du bureau et de la coordinatrice générale, le.a comptable, est chargé.e du suivi rigoureux de l'archivage comptable de l'association.

Missions principales

- Vérification et enregistrement des pièces comptables (factures, notes de frais, etc.).
- Rapprochement bancaire mensuel.
- Préparation des éléments pour le bilan annuel en collaboration avec le cabinet comptable.
- Conseils sur l'optimisation de la gestion financière associative.

Profil recherché

- Être éligible au mécénat de compétence : vous êtes salarié.e d'une entreprise qui est prête à vous mettre à disposition de l'association en maintenant votre rémunération. L'accord fera l'objet d'une convention.
- Expérience en comptabilité (associative ou PME est un plus).
- Maîtrise d'Excel et/ou connaissance d'un logiciel de comptabilité est un plus.
- Rigueur, discrétion et respect des délais.
- Connaissance des spécificités comptables des associations (loi 1901, subventions, etc.).

Conditions du mécénat de compétences

- Type de mécénat : Régulier (ex : 1j/ semaine, à convenir).
- Durée : Engagement de 6 mois minimum.
- Lieu de la mission : au siège de l'association : 250 route des moulins, 74300 Arâches-la-Frasse ou en distanciel.
- Date de début de mission souhaitée : ASAP.

Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à la coordinatrice générale à l'adresse coordination@maewan.com